

Facture 03-VIS195

Adresse de reglement :

RUBIX Centre Administratif
19, Rue Henri Sellier
BP 39151
79061 NIORT CEDEX 9
Tel : 05 49 06 61 69
BNP PARIBAS
IBAN : FR76 3000 4003 6300 0100 2862 477
BIC : BNPAFRPPLPD

Votre Agence :

RUBIX Cahors
1, rue du Regourd

46000 CAHORS
Tel : 05 65 22 55 20
Fax : 05 65 22 19 87
Email : cahors@rubix.com
Siret :32095539602112

RUBIX

E 003615 /P 007803 /L 000001

adresse de livraison					adresse de facturation				
LD PERFORMANCE VILLA REGOURD ZI DE REGOURD 46000 CAHORS					LD PERFORMANCE VILLA REGOURD ZI DE REGOURD 46000 CAHORS				
client	EV971	secteur	GT	date	26/07/2024	Votre T.V.A FR22981514938 TVA acquittee sur les debits			Folio : 1

code article	désignation	quantité	prix base	puht	montant ht	tva
P600*829190 RN: (C600*-4043938)	Votre Commande : ENZO					
	Notre reference : 3589538 du 02/07/2024 , B.L. No : HHVC95 Agence : 216 (AL Cahors)					
	ROULEAU TEFLON BLEU PTFE 12M.12MM.0,076MM	1.00		1.50	1.50	2

GAGNEZ DU TEMPS EN SUIVANT VOTRE COMMANDE SUR MYRUBIX						
VOTRE ESPACE CLIENT SUR FR.RUBIX.COM						

RUBIX FRANCE 61 Avenue Tony Garnier 69007 Lyon SAS. au Capital de 12.288.000 E APE 4669 B 320 955 396 RCS LYON UE/TVA FR65 320 955 396 Une societe du groupe RUBIX	total ht		base		taux		montant tva		tva/débits				
	1.50		1	0.00	10.00		0.00						
			2	1.50	20.00		0.30						
			3	0.00	5.50		0.00		0.30		1.80 EUR		
mode de règlement			LCR DIRECTE 30 JOURS NET									échéance	
			Aucun escompte en cas de reglement anticipé										
domiciliation			BANQUE POPULAIRE OCCITANE									26/08/2024	

Conditions de vente et de règlement au verso. Réserve de propriété : nonobstant toute clause contraire, le transfert de la propriété des produits commandés au profit de l'acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix en principal et intérêts par ce dernier.

Tout différend relatif à toutes opérations visées par les présentes CGV sera soumis à la seule compétence du tribunal de commerce du siège social du vendeur. Pénalité en cas de retard de règlement : taux BCE majoré de 10 points de pourcentage. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement comptant anticipé.